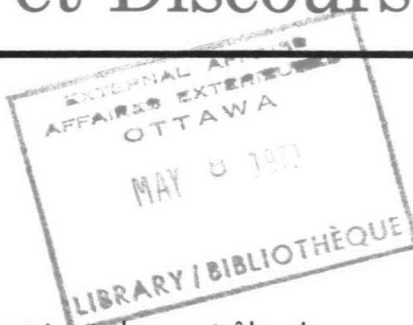




Déclarations et Discours

N° 78/16



LE CANADA ET LE DÉSARMEMENT

Allocution du conseiller pour le désarmement et le contrôle des armements, M. G.A.H. Pearson, devant la Première Commission de la trente-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 21 novembre 1978.

Désireux d'empêcher la guerre et de maintenir la stabilité internationale, la majorité des membres des Nations Unies estiment qu'ils doivent être prêts à se défendre, soit isolément, soit collectivement. C'est dire qu'à moins d'un renversement des attitudes chez les peuples et les gouvernements, il est irréaliste d'espérer atteindre dans un proche avenir l'objectif d'un désarmement général et complet qui ne pourra que continuer de nous sembler hors de portée.

Ces trois dernières décennies, la dissuasion a certes été un facteur important, peut-être déterminant, qui a permis d'éviter une guerre planétaire, mais rien ne garantit qu'elle continuera indéfiniment à assurer la stabilité si la course aux armes nucléaires persiste. L'apparition de nouveaux systèmes d'armes plus précis et plus efficace risque de rompre l'équilibre actuel ou encore de faire croire et craindre que tel sera le cas. De même, la prolifération des armes nucléaires pourrait augmenter le risque de guerre par accident ou par erreur de calcul et rendre plus difficile l'application et la vérification des accords de contrôle des armements. Ainsi, il y a dix ans, les États-Unis et l'URSS disposaient d'environ 2 700 ogives de missiles stratégiques; aujourd'hui, ils en auraient près de 15 000. Par ailleurs, les armes nouvelles peuvent saper la viabilité des traités actuels sur le contrôle des armements et ébranler la confiance dont ils jouissent. En conséquence, la production et le développement ininterrompus d'armes nucléaires présentent le réel danger que les facteurs qui militent contre le recours aux armes nucléaires risquent de perdre de leur vigueur dans un avenir prochain.

**Pourparlers sur
la limitation
des armements
stratégiques
(SALT)**

Nous estimons qu'il ne peut y avoir de solution à long terme aux problèmes de la prolifération horizontale si les deux grandes puissances nucléaires ne réussissent pas à arrêter et à faire régresser la prolifération verticale, comme elles s'y sont engagées aux termes de l'article VI du Traité sur la non-prolifération. Même à court terme, si les États-Unis et l'URSS ne parviennent pas à s'entendre pour brider leurs systèmes d'armes nucléaires stratégiques, leur échec pourrait compromettre sérieusement le renforcement du régime de non-prolifération. Nous savons que les deux grandes puissances dotées d'armes nucléaires sont conscientes de ces réalités, sinon elles ne se seraient pas engagées à chercher un terrain d'entente dans le cadre des SALT II. Nous reconnaissons que les négociations SALT portent sur les intérêts primordiaux des États-Unis, de l'URSS et de leurs alliés sur la question de la sécurité et que, dans ce contexte, les progrès ne peuvent être faciles à réaliser. Cependant, nous devons avouer que le rythme de ces négociations nous semble très lent si l'on songe à l'intérêt vital que nous portons tous à leur succès.